

— Si c'est Dieu possible ! fit la mère... jeter à l'eau un pareil chérubin !

Le rude Beauchêne avait des larmes dans les yeux. L'enfant était tout à fait revenu à lui...

Ses grands yeux écarquillés se promenaient autour de lui, et un sourire se dessinait sur ses lèvres, à l'adresse des deux figures penchées sur lui et sur lesquelles se lisaient la bonté et la pitié.

— Il a près de cinq ans, dit la mère.

Elle s'adressa à l'enfant.

— Comment te nommes-tu, mon petit ?

André la regarda sans répondre.

— Est-ce qu'il serait muet ? murmura madame Beauchêne.

— Ne le fatiguons pas, reprit la mère... Demain, il sera mieux remis, et peut-être pourra-t-il nous donner des indications plus satisfaisantes.

Elle demanda à l'enfant :

— As-tu faim ?

— Non, madame.

Elle se pencha vers son mari.

— Il parle, lui dit-elle.

— Oui, il n'est pas muet. C'est l'émotion seulement.

Puis il est peut-être intimidé.

Elle fit signe à Jacques.

En un clin d'œil le maître d'armes eut mis à terre un matelas pris à son lit, un drap, des couvertures.

La femme enveloppa l'enfant dans des vêtements de nuit de la petite, puis elle le coucha avec mille précautions et le couvrit le mieux qu'elle put.

— Dors sans crainte... dit-elle ; tu es ici chez des amis...

Au bout de quelques minutes, l'enfant ferma les yeux.

Le lendemain Beauchêne alla faire sa déposition chez le magistrat, et lui raconta comment il avait sauvé l'enfant.

Le commissaire complimenta son administré de son bon cœur et lui dit que si l'enfant n'était pas réclamé, il pourrait le garder sans difficulté.

— Maintenant, dit-il, il n'y a plus qu'à attendre la réponse de la Préfecture. Je vais rédiger un rapport très circonstancié que j'enverrai là-bas... Dès que je saurai quelque chose, je vous ferai prévenir.

Beauchêne salua le magistrat et s'éloigna très satisfait.

On ne lui enlevait pas le petit.

Huit jours s'étaient écoulés sans amener rien de nouveau, et l'enfant, remis tout à fait, avait repris ses couleurs et sa gaieté, semblait ne plus se rappeler l'accident qui lui était arrivé, quand un agent se présenta, un matin, chez le maître d'armes.

— M. le commissaire vous demande, dit-il.

Notre héros endossa à la hâte son paletot le plus propre et se rendit au bureau du magistrat.

Ce dernier venait de recevoir un rapport au sujet de l'affaire.

Le rapport disait que l'enquête faite par la police de sûreté était restée sans résultat.

Le rédacteur concluait en ajoutant qu'on ne s'opposait pas à ce que le nommé Beauchêne, qui avait sauvé l'enfant, l'élevât, s'il le désirait.

Comme le maître d'armes ne demandait pas autre chose, il s'en alla satisfait.

Quelques heures après le fils de Julien de Kermor, le neveu de Jean de Kermor, devenait le protégé de Jacques Beauchêne, qui s'était bien promis, à part lui, d'éclaircir le mystère qui entourait le crime dont l'enfant avait été victime, et de lui faire rendre justice s'il était temps encore ou du moins de le venger.

Mais il garda son projet au dedans de lui et n'en parla même pas à sa femme, de peur de l'inquiéter.

XIII

Plusieurs années avant le sauvetage que nous venons de raconter, une scène tragique avait mis en présence trois des principaux personnages de notre histoire : Jacques Beauchêne, Marcelle et le sombre Jean de Kermor le meurtrier de son neveu.

Il était neuf heures du soir. On se trouvait dans une campagne près de Verneuil. Jacques Beauchêne, fils d'un gros fermier des environs, devait épouser Marcelle, fille d'un huissier de Verneuil. Le repas des fiançailles avait eu lieu et tout était accordé, quand un des amis de Jacques était accouru lui dire :

— Si tu veux venir me rejoindre, ce soir, près de la route de Verneuil, dans les fossés des fortifications, je vais te faire voir quelque chose de curieux.

— Rapport à quoi ?

— Rapport à ta fiancée, qui est amoureuse de Jean de Kermor. Je te les montrerai ensemble.

Le jeune homme, abasourdi, avait d'abord protesté, ne voulant pas croire à une pareille infamie, mais vaincu par insistance de son ami, il avait promis, tout frémissant.

Parvenu à l'endroit désigné, le fils du fermier s'arrêta comme pour chercher du regard un abri d'où il pourrait voir sans être vu.

Auguste, son ami, était là.

Jacques attendit : on devine avec quel frémissement d'angoisse, le cœur serré comme dans un étouffement, presque.

Quelques minutes s'écoulèrent encore, puis une ombre parut, glissant rapidement sous l'ombre des saules.

Jacques sortit la tête de son trou.

— C'est toi, Auguste ?

— Oui...

Il y eut un moment de silence.

Le cœur du fiancé de Marcelle battait si fort que le jeune homme n'avait plus la force de parler.

— C'est bien ici ? bégaya-t-il enfin.

— Oui, c'est bien là, reprit son ami, que l'émotion étranglait aussi.

— C'est là que tu les a vus.

— C'est là.

— Et tu crois qu'ils vont venir ?

— J'en suis sûr.

Jacques serra les poings.

— Il est certain, dit-il, que si tu ne m'as pas menti, et si je les aperçois là... là...

Auguste s'approcha de son ami.

— Sois calme, Jacques, murmura-t-il... sois calme, je t'en supplie... Ne me fais pas repentir de t'avoir prévenu. Il vaut mieux que tu sois fixé avant qu'après... Après, le malheur eût été irréparable... Si tu ne me promets pas de te contenir, je vais courir devant les avertis.

Jacques se dressa hors de sa cachette et posa sa main crispée sur l'épaule de son ami.

— Ne fais pas cela ! s'écria-t-il. Ne le fais pas !

— Je ne le ferai pas, si tu me jures d'être raisonnable.

— J'essaierai, fit Jacques avec effort.

— Descends donc... Je connais un endroit où nous serons mieux qu'ici... C'est à quelques mètres, sous les racines d'un chêne. Il y a place pour nous deux.

— Et nous verrons ?

— Nous verrons et nous entendrons..... Mais hâte-toi !

Le fils Beauchêne sortit de son arbre.

Il y avait quelques minutes que notre héros était blotti avec son ami dans sa nouvelle cachette, quand on entendit au loin un bruit de pas.

— Le voici ! dit à voix basse Auguste, qui saisit le poignet de Jacques, comme pour l'empêcher de bouger. Les pas se rapprochaient.